

La Tribune



Rectorat: quasi-unanimité pour Bruno-Marie Béchard **A3**

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 63

ÉLECTIONS: les libéraux écartent la date du 14 juin **B1**

Le Dr Lussier réclame en vain le titre d'expert

«J'aborde le témoin avec tout ce qu'il est», tranche le juge



Evelyne Leblanc

evelyne.leblanc@latribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

Jocelyn Lussier a fait son entrée au palais de justice de Drummondville, hier matin, avec la même assurance qu'il affiche depuis le début des procédures judiciaires entreprises contre lui en décembre 2002 pour agressions sexuelles sur des mineurs et administration de sédatifs.

Sans broncher, il s'est même arrêté quelques instants pour donner ses commentaires sur la preuve de la défense, qui s'ouvrait sur son propre témoignage, à la meute de journalistes qui l'attendaient.

«Enfin, ça commence et la défense pourra enfin s'exprimer», a-t-il lancé avec une pointe de soulagement dans la voix. «Soyez bien attentifs à tous les commentaires que nous dirons en cour, ce sera vraiment pour éclaircir la situation», a-t-il ajouté en rejoignant son avocat Me Gilles Rhéaume et sa conjointe qui, elle, a refusé de s'adresser aux médias.

Titre d'«expert»

Avant de gravir les marches qui le menaient à la salle d'audience où il allait rendre témoignage, il a par contre précisé qu'il s'agissait de ses derniers commentaires hors cour. «Je vous invite à assister à l'ouverture de la défense pour en connaître davantage», a-t-il conclu.

L'audience s'est ouverte sur une requête de l'avocat de la défense, Me Pierre Poupart, à l'effet qu'il désirait que son client soit déclaré expert dans son propre procès.

«Nous voulons que M. Lussier soit déclaré expert pour qu'il puisse donner son opinion sur des hypothèses, par exemple sur les effets d'un médicament en pédiatrie», expliquait Me Rhéaume tandis que Me Poupart ajoutait: «Nous croyons que c'est nécessaire afin de ne pas priver M. Lussier de son statut de pédiatre et d'assurer sa défense pleine et entière.»

Toutefois, cette requête a été rejetée par le juge du procès Conrad Chapdelaine après que le conflit d'intérêts ait été soulevé par l'avocat de la Couronne, Me André Rompré. «Il me semble évident que M. Lussier ne peut témoigner à titre d'expert dans sa propre cause et qu'il ne puisse juger ses propres agissements qu'il a posés dans sa pratique», soulignait Me Rompré.

«J'aborde le témoin avec tout ce qu'il est. Que M. Lussier ait besoin d'être déclaré expert pour expliquer sa conduite, je n'en vois pas la nécessité», a tranché le juge Chapdelaine.

De l'ouverture à l'ajournement de cette première journée de témoignage du Dr Jocelyn Lussier, aucun fait relatif à la preuve de la Couronne ou aux témoignages des plaignants n'aura été abordé si ce n'est que d'infimes détails.

D'entrée de jeu, Me Poupart a plutôt choisi d'éplucher dans ses moindres détails le curriculum de l'accusé: sa formation, ses spécialisations, les protocoles

Voir Le Dr Lussier témoigne en page



Jocelyn Lussier a fait son entrée au palais de justice de Drummondville, hier matin, avec la même assurance qu'il affiche depuis le début des procédures entreprises contre lui. Imacom, Claude Poulin

Le conseil injecte 70 000 \$ pour préserver la nouvelle ville



Luc Larochelle

luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le conseil municipal de Sherbrooke injectera 70 000 \$ d'ici la période de signature des registres, soit l'équivalent de 50 cents par citoyen, pour défendre l'intégrité territoriale de la ville unifiée et contrer les actions des comités défusionnistes. Ceux-ci se plaignent d'avoir à mener un combat inégal.

Les élus, eux, ne considèrent pas cette injection de fonds publics comme une entrave au processus démocratique, estimant au contraire qu'elle cadre avec le mandat qu'ils ont reçu lors de l'élection municipale de novembre 2001.



En opposition aux défusionnistes, les élus du conseil municipal de Sherbrooke ont fait bloc, hier, pour annoncer qu'une somme de 70 000 \$ sera consacrée à défendre l'intégrité territoriale de la nouvelle ville de Sherbrooke. Imacom, Claude Poulin

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à l'ancien hôtel de ville de Rock Forest, les membres de l'administration Perrault ont appelé les citoyens à la raison, les invitant à ne pas provoquer de référendums.

«Les référendums coûteraient 7 \$ par citoyen, selon l'étude produite à la demande du gouvernement. Il nous apparaît donc légitime d'investir en toute transparence l'équivalent de 50 cents par citoyen pour fournir un éclairage adéquat», a justifié le maire Perrault, en confirmant que le déclenchement d'un référendum dans un secteur donné entraînera automatiquement l'imposition d'une taxe spéciale pour les contribuables de ce secteur.

Le conseil municipal tente d'obtenir du gouvernement provincial l'autorisation de reproduire les résumés des études financières produites pour chacun des secteurs. Québec en a mis 23 000 exem-

plaires en circulation alors que les élus municipaux aimeraient pouvoir en distribuer un par foyer. La Ville financera également des messages publicitaires à la radio.

«Les citoyens ne sont pas familiers avec la procédure complexe du registre. Certains croient qu'ils n'auront pas le droit de vote lors d'un éventuel référendum s'ils ne signent pas le registre, ce qui est totalement faux. C'est notre responsabilité de leur donner de l'information objective et complète», estime le maire.

«Nous sommes vingt représentants politiques ayant été élus avec le mandat de construire et d'organiser la nouvelle ville. Nous la défendrons jusqu'au bout», ajoute l'ancien maire de Bromptonville, Clément Nault.

Combat inégal

Pour le porte-parole du comité de défusion de Rock Forest, Alain Demers, il est trop facile pour les élus de se justifier ainsi.

«70 000 \$ cette fois-ci, 25 000 \$ la dernière fois pour un sondage portant sur le nom de notre arrondissement. C'est facile de piger dans notre argent pour faire obstacle à une consultation populaire. Avec les dons volontaires, nous avons amassé à peine 1500 \$. La Ville mène un combat inégal», a-t-il dénoncé.

«Les élus sont en conflit d'intérêts et d'aucune façon les citoyens de Sherbrooke ont participé à une élection référendaire à l'automne 2001 pour leur donner le mandat de protéger la grande ville. C'est offusquant mais ça nous donne quand même de l'eau au moulin parce que ça déplaît aux citoyens», prétend quant à lui Gilles Morency, du comité défusion de Saint-Elie.

Pas un motif pour quitter

Selon Clément Nault, la plus grande source de mécontentement chez les citoyens insatisfaits de la fusion est liée au déneigement, un service que la nouvelle ville peut améliorer.

«Lorsque l'une des roues d'une voiture est désalignée, on la répare. Ce n'est pas un motif pour changer de voiture», argumente-il.

«J'étais contre la fusion forcée parce que c'était une question de survie et de protection d'un patrimoine fragile pour la communauté anglophone. Nous avons peur d'être engloutis par la majorité. Aujourd'hui, je suis heureux de dire que cela ne s'est pas produit et je suis fier d'appartenir à une communauté où les deux institutions universitaires sont plus proches que jamais», a ensuite témoigné

Voir Le conseil injecte en page A4

Sauvons le lac des Nations!



Mario Goupil

mario.goupil@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Combien de millions de dollars ont été investis depuis trois ans dans le projet de la Cité des rivières?

Le dernier relevé officiel faisait état de 17 millions \$, mais on est probablement rendu à 18 millions \$, ou même plus, aujourd'hui. Et ce n'est pas fini, comme le dit si bien la chanson qui a eu droit à une deuxième vie.

La population s'est approprié la Cité des rivières et particulièrement le pourtour du lac des Nations. Ils sont de plus en plus nombreux à venir y marcher, pédaler, courir et patiner. Je peux en témoigner, j'y habite.

En me baladant autour du lac des Nations en fin de semaine, et même hier encore, je n'ai toutefois pu m'empêcher de grimacer en jetant un coup d'oeil sur les berges et dans l'eau de la rivière Magog. Maintenant que les glaces et la neige sont complètement disparues, on peut difficilement ne pas être surpris de voir autant de détritus joncher les rives ou baigner carrément dans l'eau du lac.

Le spectacle est désolant, pour ne pas dire dégoûtant par endroits. Pneu, sac-poubelle rempli de déchets, contenants de plastique de toutes formes, canettes de bière et de boisson gazeuse, affiche municipale: on retrouve de tout, autant sur les berges que dans

Voir Sauvons le lac! en page A2

Météo

Variable Max.: 9 Min.: 1
Lever du soleil: 5h30 Coucher: 19h57

Index

Ann.Class.....C5	Le monde.....B2
Arts.....D6	Loterie.....A5
Décès.....C7	Météo.....C5
Économie.....B4	Mots croisés..C6
Éphémérides..C6	Opinions.....A6
Horoscope.....C6	Sports.....C1

Évadez-vous avec la voiture la plus vendue au Québec et au Canada!

Seulement **178\$** /mois ou **3,8%** à l'achat ou en location

HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

Les capsules gagnantes
J'♥ ma Tribune

20 000\$
en prix à gagner!

Complétez les activités J'♥ ma Tribune publiées dans le journal chaque jeudi et samedi. Le 24 juin 2004, rendez-vous au parc Jacques-Cartier et participez au MEGATIRAGE de plus de 20 000\$ en prix!

Mon clin d'oeil
Stéphane Laporte

Le Parti Conservateur qui courtise l'ADQ, est-ce un détournement de mineurs?



À LIRE DEMAIN



Université de Sherbrooke:

Le Gala de l'audace du 50e anniversaire

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR Alain LeClerc (Intérim) ADJOINT Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

Sauvons le lac!

Suite de la page A1

L'eau. On rapportait dans notre édition d'hier que le bois Beckett, qui fait l'orgueil des Sherbrookoïses, n'a jamais été aussi propre qu'actuellement, grâce aux efforts de 80 personnes qui ont participé bénévolement à la corvée annuelle de nettoyage de la populaire forêt sherbrookoïse. Devant pareil succès, il est à souhaiter que l'on organise une corvée similaire au plus vite au lac des Nations. C'est l'image même de Sherbrooke qui en dépend.

On ne peut en toute logique continuer à investir autant d'argent dans le pavé, le ciment, les bancs, les lumières et tout le reste, sans se préoccuper de l'eau et des berges de la rivière. Comme on ne peut se targuer d'être la Cité des rivières et continuer d'accepter que des embarca-

tions à moteur polluent les flots de ces mêmes rivières.

Hier, des employés municipaux s'affairaient à repeindre les pictogrammes de la piste cyclable. N'aurait-il pas été préférable qu'ils vident la poubelle qui déborde depuis cinq jours près des estrades du parc Jacques-Cartier - de nombreuses personnes vont casser la croûte à cet endroit le midi quand il fait beau - et dont les déchets finiront peut-être par se retrouver aussi dans le lac des Nations?

Dix-sept ou dix-huit millions de dollars plus tard, il ne faut pas juste continuer à investir dans la Cité des rivières, il faut en prendre soin.

mgoupil@latribune.qc.ca



La Tribune, Mario Goupil

Avec la fonte des glaces et de la neige, le lac des Nations et ses berges offre un spectacle moins agréable à l'oeil des promeneurs. Hier, un vieux pneu et un sac de détritus flottaient dans les eaux du lac.

Le Dr Lussier témoigne

Suite de la page A1

et les techniques innovatrices qu'il a implantés à l'Hôpital Sainte-Croix, alors qu'il y était le chef du département de pédiatrie.

La défense a aussi étalé les particularités de l'aménagement du département de pédiatrie, du processus de prise de rendez-vous et de l'horaire type du médecin lorsqu'il s'est retrouvé le seul pédiatre en service en juin 2002. De la sorte, Me Poupart qui interrogeait Jocelyn Lussier a mis la table afin d'établir la crédibilité, la compétence et l'expertise de son client avant d'entrer dans le vif du sujet.

Il faut rappeler que le médecin fait face à 23 chefs d'accusation concernant 14 jeunes plaignants tous âgés entre 12 et 17 ans. Les événements reprochés au Dr Lussier seraient survenus entre les mois de juin et décembre 2002. À cette époque, il était le seul pédiatre de l'unité de pédiatrie de l'Hôpital Sainte-Croix de

Drummondville et il possédait quelque 3000 dossiers ouverts de patients à sa clinique privée.

Le témoignage de l'accusé se poursuit aujourd'hui et peut-être encore demain. La défense décidera à la conclusion de ce témoignage si elle amènera à la barre d'autres témoins experts pour corroborer les affirmations de l'accusé.

Parmi les faits allégués par la Couronne, on peut noter la présence de salive correspondant à l'ADN de l'accusé retrouvée sur le pénis et le sous-vêtement d'une des victimes alléguées. Ensuite, il y a le fait que le Dr Lussier aurait mesuré la longueur du pénis et la quantité de sperme à l'éjaculation de ses patients, qu'il aurait utilisé un cathéter pour procéder à un prélèvement d'urine et qu'il aurait administré à certains patients des sédatifs (dont du Versed) rendant ceux-ci confus ou amnésiques.

Quand **JEUNESSE** s'en mêle

Le critique critiqué



Steve Bergeron
steve.bergeron@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'avez la main ceux qui pensent encore que les critiques prennent plaisir à planter les artistes. Que de vilipender une oeuvre est un exercice bien plus facile que de l'encenser. Que plus il y a de méchancetés dans un commentaire, plus l'auteur en retire satisfaction.

Je vous demande ça parce qu'il m'arrive de ne plus trop savoir où j'en suis par rapport à la critique artistique. Tantôt, j'ai l'impression d'être un des pires monstres qui soient. Tantôt, je me sens comme une chiffre molle complaisante devant l'épiderme trop sensible de certains artistes et de leurs admirateurs.

Je trouve parfois que les critiques de la grande ville dépassent les bornes. Le lendemain, je me dis que c'est moi qui manque de cran. Un jour, on a le sentiment de détenir un pouvoir immense. La semaine suivante, tout le monde s'en fout, on dirait.

Jusqu'à il y a trois semaines, quand Stéphane Venne lui-même a répondu personnellement à mon commentaire sur le disque de Marie-Élaine Thibert. C'est vrai que je ne l'avais pas manqué. Facilité, insignifiance, stupidité. Mais c'est tellement rare qu'un créateur de cette trempe nous réponde, et avec autant de courtoisie, que j'ai pris cette réplique de deux pages comme un compliment. En fait, si tous les créateurs prenaient le temps de réagir comme

l'a fait Stéphane Venne, je crois que le journalisme critique ne s'en porterait que mieux.

Pour certains points, je trouve qu'il a eu raison de me remettre à ma place. J'ai un peu dévié de l'objectif. Si l'artiste fait bien, le dire et inviter le public à ne pas manquer ça. Si l'artiste a fait fausse route, le pousser à s'améliorer (et non le détruire, bien que Marie-Élaine me paraisse indestructible) et prévenir le public qu'il a droit à mieux.

Pour d'autres points, je crois avoir visé juste. Je continue de croire que Marie-Élaine n'est pas, pour l'instant, une rockeuse, et que de lui avoir composé une chanson comme *That's it that's all* est un faux pas. Que d'interpréter, si bellement soit-il, une chanson comme *Le tour de l'île* de Félix Leclerc sans en assumer le propos politique est une fausse note.

Tout ça pour dire que je trouve bien plus difficile de lancer un pot qu'un bouquet de fleurs. Il faut se préparer à déranger, surtout s'il s'agit d'une production régionale. Il faut être bien assis pour accueillir l'éventuel contrecoup, qu'il soit justifié ou non.

Il y a heureusement des événements qui nous rassurent. Le spectacle musical *One More Time*, que j'avais trouvé moyen et inégal lors de sa venue au Granada en été 2002, a été repris en avril au Capitole de Québec. Mon commentaire d'il y a deux ans avait provoqué une secousse sismique. Mais pour le Capitole, le nombre d'interprètes est passé de 9 à 22. Et Geneviève Dorion-Coupal (*Chicago, Star Académie 1*) a refait les chorégraphies.

Finalement, je ne devais pas être si «dans le champ» que ça!



FÊTE DES MÈRES 9 mai

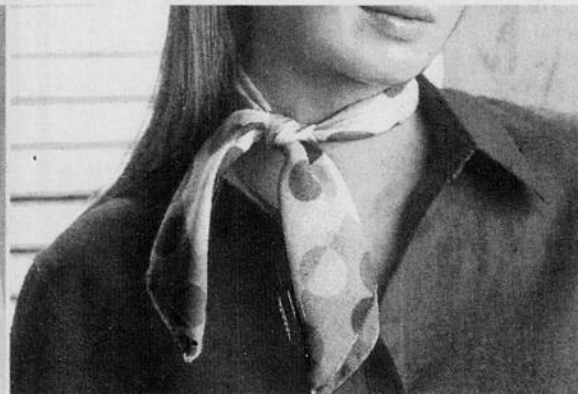
La fleur de soie clip 7.99

Une fleur à votre décolleté, sur vos bretelles, vos sandales, vos jeans, votre sac à main...elle pousse partout cet été!
Une bonne idée pour maman. Rose, jaune, lime, rouge, ivoire.



Le fichu mousseline italienne 6.99

Un accessoire pure mode, un complément parfait pour maman. Un carré de 21 x 21 pouces. Motif pois en tons dominants de rose ou kaki. Rég. 10.00



Le grand fourre-tout imprimé pop 29.95

C'est le grand sac d'été hyper-pratique pour les courses, la plage, les escapades du week-end. Jute naturel ou ivoire, choix d'imprimés fleurs ou pois multicolores vifs.



La cloche en ruban cousu 15.99

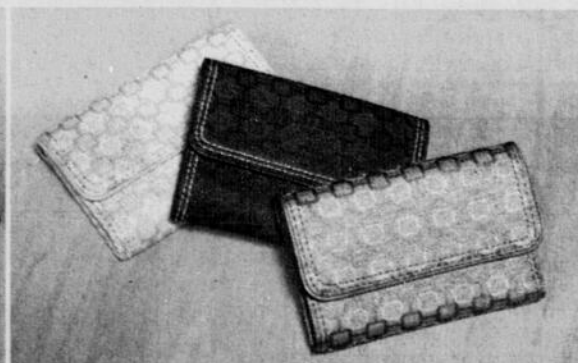
Ruban gros-grain en spirale ininterrompue, surpiqué d'un fil couleur de sable pour un chapeau hyper-féminin, aux charmantes allures rétro. A offrir en noir, naturel, fuchsia, turquoise. Taille unique.

Les accessoires mode indispensables, des idées-cadeaux irrésistibles pour maman!



Le porte-monnaie tout cuir satin 29.95

Cuir dehors, cuir dedans, bordure à surpiques seller, un porte-monnaie souple, structuré par de multiples compartiments. Rouge, caramel ou noir.



Le porte-monnaie logo art déco 39.95

Motif géométrique répétitif pour un effet moderne et raffiné. Toile plastifiée, format à multi-compartiments pratiques. Coloris pastel de vert sauge, rose ou noir.



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Un vote quasi unanime

Des campus à Chicoutimi et à Moncton au programme du second mandat de Béchard



André Laroche
andré.laroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si n'en tient qu'à l'assemblée universitaire, Bruno-Marie Béchard sera à la barre de l'Université de Sherbrooke pour un second mandat. Il en profitera notamment pour ouvrir des campus à Chicoutimi et à Moncton!

Le collège électoral a en effet recommandé hier soir au conseil d'administration de confier les rênes de l'institution sherbrookoise à cet ingénieur de 40 ans jusqu'en 2009. Le résultat du vote ne laissait aucun doute: 35 des 38 personnes habilitées ont donné leur appui à M. Béchard.

«C'est ce à quoi je m'attendais. Quand on se promène sur le campus, on n'entend pas grand monde chialer contre Bruno-Marie Béchard», a affirmé le président de l'assemblée, Jean Goulet, après une opération assez expéditive. En tout, les procédures, le vote et le comptage n'ont pris qu'une quarantaine de minutes.

Le mandat du recteur prend fin le 31 mai 2005. Si l'assemblée universitaire avait choisi de ne pas confirmer M. Béchard dans un second mandat de quatre



Noël Richard, membre du conseil d'administration



Richard Marceau, doyen de la Faculté de génie



Jean Goulet, président de l'assemblée universitaire



Paul Deshaies, doyen de la Faculté d'éducation physique et sportive

ans, une course au rectorat aurait été déclenchée à l'automne.

Confiance et satisfaction

À la sortie de la salle, les personnes interrogées ont expliqué leur choix par les mêmes motifs: le bilan de M. Béchard ne procure que confiance et satisfaction. «Nous sommes très fiers du travail accompli par le recteur», a résumé Noël Richard, représentant du conseil d'administration.

«C'est une excellente chose», a ren-

chéri Paul Deshaies, doyen de la Faculté d'éducation physique et sportive. «Si on regarde l'évolution de l'université et le développement de sa notoriété au cours des trois dernières années, il faut avouer que le recteur a droit à une grande partie du mérite.»

«Bruno-Marie Béchard a contribué à l'impulsion de plusieurs secteurs de l'université», a confirmé Richard Marceau, doyen de la Faculté de génie. «Il est aujourd'hui plus expérimenté, il connaît plus les autres facultés et il connaît le dossier du financement des universités.

Tous les éléments sont en place pour un excellent second mandat.»

Quant à la possibilité de voir M. Béchard tenter sa chance sous les couleurs libérales aux prochaines élections fédérales, personne n'a semblé s'en inquiéter. «Nous avons toujours eu le sentiment d'être en présence de quelqu'un qui veut travailler encore au développement de l'université», a déclaré M. Marceau.

Chicoutimi et Moncton

Très affairé à la préparation des cé-

lèbrations du 50e anniversaire qui se dérouleront aujourd'hui, M. Béchard n'a accordé aucune entrevue hier soir. Par voie de communiqué, il a remercié l'assemblée universitaire pour la confiance exprimée. Il a également attribué ce vote d'appréciation à son équipe de direction, la communauté universitaire et la population sherbrookoise.

Cependant, il ne manque pas de souligner les objectifs pour les prochaines années. Il révèle ainsi vouloir implanter des campus sherbrookoises au Saguenay et au Nouveau-Brunswick. Contacté en soirée, le porte-parole de l'UdeS, Jacques Viens, avait peu de précisions à apporter.

«Les hôpitaux de Chicoutimi et de Moncton sont affiliés à notre faculté de médecine depuis plusieurs années. Il s'y fait de l'internet et de la formation continue. Il s'agit maintenant de structurer un peu plus tout cela», a-t-il révélé.

Des annonces devraient être faites en ce sens, ce mois-ci. Selon nos informations, en instituant officiellement des campus dans ces deux régions, l'UdeS compte marquer ainsi clairement son territoire vis-à-vis les autres universités. On sait que l'Université de Montréal a un projet semblable à Trois-Rivières.

À Chicoutimi et à Moncton, il ne saurait être question de bâtir des édifices ou d'offrir des cours d'autres facultés, nous dit-on.

Un anniversaire chargé pour l'UdeS



Laura Martin
laura.martin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Ça fait 50 ans pile-poil que l'Université de Sherbrooke a été fondée. Le 4 mai 1954, la loi instituant l'établissement sherbrookoise d'enseignement supérieur entrait en vigueur. Aujourd'hui, on commémorera donc cette date historique par une flopée d'activités.

Si on souligne ce jubilé avec modération depuis le début de l'année, sans chapeau ni flûte, sans tambour ni trompette, la fête, la vraie, peut maintenant commencer. «C'est notre journée symbolique. On se prépare depuis longtemps pour cette date, on a mis le paquet», de dire Jacques Viens, directeur des communications à l'UdeS et président du comité organisateur des festivités.

Ce mardi bien rempli, qui se déroulera entièrement au Centre culturel, culminera ce soir avec le Gala de l'audace, gala au cours duquel on honorerait des gens qui ont marqué les cinq décennies de l'Université. «On y mettra en valeur une cinquantaine de manifestations d'audace qui ont jalonné l'histoire de l'institution. Les lauréats sont des témoins, des acteurs, des instigateurs et des bénéficiaires de cette histoire et représentent ces milliers de personnes qui ont fait de l'Université ce qu'elle est aujourd'hui. La sélection n'a pas été facile. Quand on choisit, on élimine aussi.»

Il y a vingt-cinq ans, quand l'Université a soufflé son quart de siècle, on avait honoré que les pionniers, ceux qui, à l'huile de bras et avec passion, ont bâti l'alma mater. Cette fois, on voulait ratisser plus large. «Nous soulignons encore le travail de ces pères fondateurs, mais notre vision n'est plus strictement tournée vers le passé. Nous nous sommes davantage projetés dans l'avenir et nous félicitons ceux qui, le mieux, représentent nos valeurs présentes.»

Au cours de la soirée, divisée en cinq parties comme cinq saisons, cinq moments d'une journée, cinq étapes d'une vie, les fondateurs du régime coopératif, les femmes qui ont poussé des portes et



L'Université de Sherbrooke souffle pour des vrai ses cinquante bougies aujourd'hui. Si on souligne le jubilé du 50e avec modération depuis le début de l'année, sans chapeau ni flûte, sans tambour ni trompette, la fête, la véritable, peut maintenant commencer. La journée sera marquée d'une flopée d'activités.

les professeurs dont le travail est reconnu mondialement, notamment, seront appelés sur scène. Cinq présentateurs, qui ont tous gravi la colline universitaire et usé ses pupitres, se relaieront au micro. Ce sont Paul Toutant, journaliste à Radio-Canada, l'animateur Louis-Paul Allard, la comédienne Anne Dansereau, le journaliste Patrick Marsolais et l'étudiante Marie-Ève Chrétien. Des numé-

ros artistiques souderont le tout, dans une mise en scène de Mario Trépanier.

C'est ainsi, avec toute la gomme, que la journée se terminera. Elle commencera à 14 h par le dévoilement du timbre-poste soulignant l'anniversaire de la plus vieille université francophone en dehors des grands centres urbains. Le Club de philatélie de Sherbrooke en profitera pour installer dans les foyers une exposi-

tion sur l'histoire des Cantons-de-l'Est et de l'Université à travers les timbres. Une autre exposition sur les cinquante printemps de l'UdeS, faite d'artefacts divers et de textes historiques, s'étendra aussi dans le Centre culturel, celle-là pour plus longtemps.

À 16 h aura lieu une cérémonie de reconnaissance des employés de l'Université comptant plus de 25 ans de ser-

VICES. Une vaste campagne de publicité, misant sur des grandes personnalités liées à l'Université de Sherbrooke, sera diffusée dans les journaux quotidiens du Québec à compter d'aujourd'hui.

En somme, beaucoup de crémage pour la cinquantenaire. Pour piquer cinquante bougies, ça prend un gros gâteau!

Villa de l'Estrie: l'opposition pourrait faire avorter le projet

Si trop de résidents signent le registre, Sherbrooke ne modifiera pas le lotissement



David Bombardier
david.bombardier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'opposition de plus en plus vive des citoyens pourrait bien empêcher la construction d'une deuxième tour d'habitation de huit étages à la Villa de l'Estrie, derrière le Carrefour de l'Estrie.

Si elle constate qu'une forte proportion de résidents de ce secteur dénoncent le projet, la Ville de Sherbrooke ne modifiera pas le lotissement du terrain tel que demandé par le promoteur, le groupe Allegro. Sans cette modification, il serait «illogique» que le projet voit le jour, a avoué hier soir le gestionnaire de la Villa de l'Estrie et président de Maestria, Jean-Roch Tardif.

M. Tardif assistait à la séance du conseil municipal, tout comme une quinzaine de citoyens de la rue des Chênes opposés au projet. Ces derniers sont conviés ce soir à une réunion d'information en présence de M. Tardif, de la conseillère Dany Lachance et d'un urbaniste de la Ville. Cette réunion se tiendra au Séminaire Salésien dès 19 h.

Les citoyens pourront ensuite signer un registre le mercredi 12 mai prochain afin d'exiger un référendum sur les changements de zonage et de lotissement du terrain, voisin du Rona L'entrepôt. Quelque 47 signatures sont nécessaires pour forcer la tenue d'un référendum.

Si un nombre suffisant de citoyens signent le registre, les élus municipaux devront décider, le 17 mai, s'ils vont de l'avant avec le référendum ou s'ils cessent tout simplement les procédures d'amendement. Règle générale, la Ville de Sherbrooke ne tient pas de référendum lorsqu'elle constate un fort vent de contestation, a relevé hier le président du comité consultatif d'urbanisme, Serge Paquin. Ces dernières années, seuls le projet

de construction du Loblaw et l'ouverture d'une résidence pour personnes âgées sur le chemin Galvin ont fait exception à cette règle.

M. Paquin n'a pas voulu s'avancer sur le nombre de signatures au registre susceptibles de faire reculer la Ville. Il a été impossible hier de connaître le nombre de citoyens aptes à signer ce registre, mais rappelons qu'environ 140 citoyens du secteur de la Villa de l'Estrie ont récemment apposé leur signature sur une pétition dénonçant le projet, évalué à 12 millions \$.

Des améliorations possibles

Actuellement, les règlements de zonage et de lotissement permettent à la Villa de l'Estrie d'ériger une deuxième tour de huit étages sur son terrain, mais cette tour ne pourrait contenir qu'une vingtaine d'unités de logement. Le groupe Allegro veut faire passer cette limite à 114 unités, en faisant modifier le règlement de lotissement.

En entrevue avec *La Tribune*, le gestionnaire de la Villa de l'Estrie, Jean-Roch Tardif, s'est montré à l'écoute des citoyens du secteur. Il se dit prêt à apporter certaines améliorations au projet, notamment en terme d'aménagement paysager. Il est toutefois hors de question de réduire la taille du bâtiment projeté, qui sera «en deçà des normes d'urbanisme», a insisté M. Tardif. «Le bâtiment pourrait être plus gros tout en respectant le zonage actuel», a-t-il précisé.

Le gestionnaire a confié que le projet ne pourrait être viable sans une modification du nombre d'unités permises par le règlement de lotissement. Il affirme que le groupe Allegro, le plus important propriétaire de résidences pour personnes âgées au Québec, pourrait modifier ses plans en raison de la grogne des citoyens. «Mais d'autre chose pourrait être fait sur ce terrain-là et ça pourrait être encore moins intéressant que notre projet actuel», a-t-il prévenu.

Lors de la période de questions, une citoyenne de la rue des Chênes, Sylvie

Leclerc, a par ailleurs accusé la conseillère Dany Lachance d'être à la solde des promoteurs immobiliers et d'ignorer les demandes des citoyens. «Elle s'en fout comme dans l'an 40 et elle ne nous écoute pas. Elle est de l'autre bord», a déploré la Sherbrookoise, brièvement applaudie par une dizaine de citoyens.

Mme Lachance s'est défendue en disant qu'elle ne pensait pas que le projet de la Villa de l'Estrie aurait suscité un tel mécontentement, puisque l'érection d'une deuxième tour d'habitation était prévue depuis la fin des années 1980. La conseillère a convenu que la Ville devrait améliorer la publication des avis d'amendement au zonage, qui paraissent généralement dans *La Tribune*.

Le conseiller Serge Paquin a de son côté ajouté que la Ville aurait tenu une séance d'information bien avant si elle avait perçu de l'opposition chez les citoyens concernés.

Un référendum perdu amènerait des élus à partir



Luc Larochelle
luc.larochelle@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un certain nombre d'élus lient leur sort à la décision de leurs concitoyens. Ils quitteront la politique municipale si leur communauté fait le

choix de se détacher de Sherbrooke.

L'ancien maire de Bromptonville, Clément Nault, a été le plus catégorique à ce sujet hier en annonçant ses intentions avant même que la question soit soulevée par les journalistes.

«Si jamais survient la catastrophe du démembrement, que je ne souhaite pas et que je n'entrevois pas non plus puisqu'il n'y a pas de mouvement en ce sens, j'accepterais bien sûr le verdict. Mais je vous annonce immédiatement que je ne serais pas au rendez-vous de la reconstitution

de l'ancienne ville de Bromptonville», a dit hier M. Nault.

La conseillère du secteur de Deauville, Diane Delisle, s'est montrée toute aussi catégorique.

«Si mes concitoyens décidaient d'un retour à l'ancienne municipalité, je ne serai pas là non plus», a-t-elle indiqué.

Même chose pour Julien Lachance, du secteur Saint-Élie.

«Je me suis lancé en politique pour servir les citoyens et pour participer au

défi de l'organisation de la nouvelle ville. Si le résultat d'un référendum devait nous amener dans une direction contraire, l'une de mes deux motivations tomberait et je partirais», a-t-il signalé.

L'ancien maire de Lennoxville, Douglas MacAulay, n'a pas réfléchi là-dessus.

«Je ne sais pas. Je ne me suis pas arrêté à mon avenir personnel», s'est limité à dire celui qui, au cours de la dernière campagne électorale municipale, manifestait une certaine ouverture face à la

promesse libérale de permettre un retour en arrière.

«Je pensais alors que Lennoxville pourrait redevenir la même petite municipalité qu'elle était avant la fusion. Ce n'est plus possible avec ce que le gouvernement a fixé comme conditions dans la loi. C'est pourquoi j'estime qu'il est plus avantageux pour ma communauté de rester au sein de la grande ville», juge-t-il maintenant.

Le conseil injecte

Suite de la page A1

L'ancien maire de Lennoxville, Douglas MacAulay.

«Depuis la fusion, le quartier que je représente a continué à se développer, même à un rythme plus rapide qu'antérieurement. Je constate chaque jour que nous faisons d'énormes progrès», a déclaré Robert Pouliot, qui a dirigé la municipalité d'Ascot entre 1979 et 2002.

Même s'il séjourne actuellement à l'étranger, Francis Gagnon a tenu à formuler une recommandation à ces concitoyens du secteur Fleurimont.

«Tout n'est pas fait, mais tout n'est pas à faire non plus. Les difficultés de la première heure tendent à s'aplanir. Celles-ci sont accentuées par les responsabilités transférées par les gouvernements. J'invite la population à prendre une décision rationnelle en tenant compte de ce qu'il en coûterait avec la fiscalité d'agglomération», a-t-il fait savoir dans un message lu par son collègue Louida Brochu.

«Avec la présence ici des anciens maires, je comprends qu'il y a eu un bout de chemin parcouru depuis deux ans et qu'il est préférable de continuer dans cette voie pleine d'espoir», a enchaîné Julien Lachance, du secteur Saint-Élie.

«J'entends dire que des gens croient pouvoir faire changer des lois. Ça m'étonnerait que le gouvernement pose pour des petites communautés des gestes qu'il refuse dans les grandes villes», souligne le président du conseil de l'arrondissement de Rock Forest Saint-Élie-Deauville, Serge Forest, en faisant allusion à l'espoir des défusionnistes de Deauville d'aller vers la MRC Memphrémagog.

«J'ai confiance dans le jugement des citoyens qui ne se laisseront pas bernier par des options utopiques. Il est plus important pour notre avenir collectif et celui de nos enfants que la région entière soit prospère et pas seulement Saint-Élie ou Deauville», a conclu la conseillère de Deauville, Diane Delisle.

La Ville affiche un surplus de 1,7 million en 2003

David Bombardier
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke a terminé son exercice financier 2003 avec un surplus de 1,7 million \$, soit un pour cent de son budget total de 166,2 millions \$. L'an dernier, cet excédent était trois fois plus important, soit 4,8 M \$.

Les importantes précipitations au début du dernier hiver ont coûté 3 M \$ de plus que prévu à la Ville. Une hausse du nombre d'incendies survenus au cours de la dernière année a aussi entraîné des dépenses additionnelles de l'ordre de

700 000 \$ et les coûts reliés aux services policiers ont augmenté de près de 350 000 \$. Ces dépenses imprévues s'élèvent à 4 M \$.

Dans la colonne des revenus qui ne figuraient pas au budget 2003, la Ville a encaissé une somme totale de 4,5 M \$, soit 2 M \$ en taxes, en tenant lieu de taxes et en transferts gouvernementaux ainsi que 2,5 M \$ pour la vente de terrains, les amendes, les frais de cour et les montants relatifs à la destruction des ordures.

L'administration municipale a aussi réalisé des économies de 500 000 \$ au chapitre de ses frais de financement. L'effort combiné de l'ensemble des

services de la Ville et des arrondissements a permis d'économiser quelque 600 000 \$ additionnels.

En raison des nouvelles normes comptables, la Ville a dû ajouter un montant de 1,8 M \$ à son excédent budgétaire. Ce 1,8 M \$ correspond aux projets d'immobilisations payés comptant et qui étaient toujours en cours à la fin du dernier exercice financier. Le surplus de la Ville s'élève donc théoriquement à 3,5 M \$ pour 2003. L'administration municipale est toutefois tenue d'approprier ce montant de 1,8 M \$ à même ses surplus accumulés pour s'assurer que les travaux déjà entrepris seront complétés au cours des prochains mois.

Deux centres pour disposer des RDD

La Tribune
SHERBROOKE

Pour disposer de leurs résidus domestiques dangereux (RDD), les Sherbrookoïses disposent cette année de deux endroits accessibles, soit le centre de collecte des RDD et l'écocentre Michel-Ledoux.

On peut se rendre au Centre de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD), situé au 365, rue Desaulniers, du 25 mai au 7 août 2004, du lundi au vendredi, entre 9 h et 15 h et le samedi, entre 8 h et midi.

À compter du 24 mai, les résidus domestiques dangereux (RDD) seront acceptés à l'année à l'écocentre Michel-Ledoux, situé au 1000, rue Léon-Trépanier (de mai à octobre: du lundi au vendredi, de 9 h 45 à 17 h et le samedi, de 8 h à 15 h 30. De novembre à avril: le vendredi, de 12 h à 16 h et le samedi, de 8 h à 15 h 30).

Toutefois, la Ville de Sherbrooke demande de privilégier en tout premier lieu le centre de collecte des RDD de la rue Desaulniers, indique un communiqué. En dehors des heures d'ouverture de ce dernier, l'écocentre Michel-Ledoux est désigné pour recevoir les produits en question.

Rappelons que les produits acceptés sont: les

batteries d'automobiles, les huiles usées, les peintures, les solvants, les pneus (maximum de quatre), les aérosols, les piles, les engrais chimiques, les pesticides, les bonbonnes de gaz propane, les produits de nettoyage, etc.

Les produits refusés sont: les déchets contenant des BPC, les déchets radioactifs et explosifs, la terre contaminée, les cyanures, les déchets commerciaux, industriels ou les déchets dangereux en provenance de n'importe quelle autre source que domestique.

La Ville de Sherbrooke incite ses citoyens à profiter de ces collectes de résidus domestiques dangereux mises à leur disposition à l'année.

NISSAN

L'ÉVÈNEMENT MARCHÉ CONCLU!

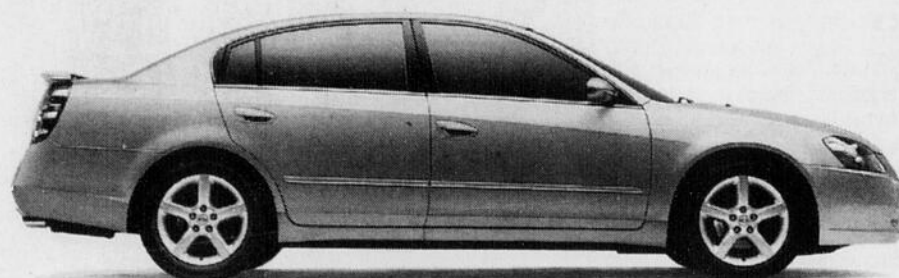
CE SERAIT FOU DE VOUS EN PASSER!

La toute nouvelle **ALTIMA 2005**

LOCATION À PARTIR DE **289\$ /MOIS*** PRIX À L'ACHAT **24 495\$***

Comptant initial de **3 495\$**
(transport et préparation compris)

- Moteur 2,5 litres de 175 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Système audio AM/FM/CD de 100 watts et 6 haut-parleurs
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques



MAXIMA 2004

LOCATION À PARTIR DE **399\$ /MOIS*** PRIX À L'ACHAT **34 995\$***

Comptant initial de **3 995\$**
(transport et préparation compris)

- Moteur V6 à DACT primé 3,5 litres, 24 soupapes de 265 chevaux
- Sonorisation numérique Bose[®] AM/FM/CD 320 watts et 8 haut-parleurs
- Toit panoramique vitré Skyview[™]
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)



QUEST 2004

LOCATION À PARTIR DE **359\$ /MOIS*** PRIX À L'ACHAT **29 995\$***

Comptant initial de **3 995\$**
(transport et préparation compris)

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Siège de la 2^e et 3^e rangée se repliant à plat
- Climatisation avant et arrière
- Contrôle de traction

0\$ de dépôt de sécurité à LA LOCATION*

« Meilleur achat » fourgonnettes selon Le Guide de l'auto 2004



www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE

NISSAN MAGOG
427, BOUL. BOURQUE
MAGOG
843-8145

SHERBROOKE NISSAN
4280, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-8008

*Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 2005 avec boîte de vitesses automatique (7ARG75 AEO0) à 289 \$, la Maxima SE 2004 avec boîte de vitesses automatique (U4SG74 AEO0) à 399 \$, et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (7WRG74 AEO0) à 359 \$. Accepté ou échange équivalent de 3 495 \$ pour l'Altima, de 3 995 \$ pour la Maxima et la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. *Prix à l'achat de l'Altima avec boîte de vitesses automatique (7ARG75 AEO0), de la Maxima SE 2004 avec boîte de vitesses automatique (U4SG74 AEO0) et de la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (7WRG74 AEO0). **Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur la Quest 2004. Assistance routière 24 h. 1. Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'engagement RDP/PRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (975 \$ pour l'Altima, 1 012 \$ pour la Maxima et 1 035 \$ pour la Quest) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent rendre ou louer à prix réduits. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. *Chez les concessionnaires participants, Nissan, le logo Nissan, la signature «Nissan» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

Il aurait abusé de sa fille pendant 11 ans



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un père de famille qui aurait abusé sexuellement de sa fille pendant une période allant de 1988 à 1999 saura ce matin s'il doit rester derrière les barreaux en attendant la tenue de son procès.

L'homme dans la quarantaine qui a subi, hier, son enquête sur remise en liberté au palais de justice de Sherbrooke devant la juge Danielle Côté de la Cour

du Québec, aurait débuté les abus sur sa fille alors qu'elle était âgée de quatre ans.

Les premiers événements se sont déroulés en 1988 dans la MRC du Haut-Saint-François alors que le père se trouvait seul avec sa fille dans le salon de la résidence familiale. Nu sous sa robe de chambre, le père aurait incité sa fille à d'abord le masturber. Ils se sont ensuite dirigés dans la salle de bain où son père lui aurait dit de prendre son pénis et «de faire comme si c'était un suçon».

Les gestes reprochés au père à cette adresse se répétaient une à deux fois par semaine. Après un premier déménagement de la famille dans la région de Sherbrooke, la fréquence des demandes du père envers sa fille a augmenté pas-

sant à deux à quatre fois par semaine. Ces gestes répétés étaient possibles car la mère de la jeune fille travaillait la nuit, ne pouvant voir son mari abuser de sa fille.

Le frère de la victime aurait même surpris un événement alors qu'il était entré dans la chambre de sa soeur sans avertir.

Selon l'enquêteur au dossier qui a recueilli la déposition de la jeune fille, le père incestueux se glissait même sous ses couvertures la nuit et la réveillait afin qu'elle le masturbe ou lui fasse des fellations. Il lui montrait même des revues et des films pornographiques. La fréquence des demandes du père a même atteint quatre à cinq fois par semaine et pouvait aller jusqu'à deux fois par jour.

Les gestes sexuels se sont terminés en

1995 alors que la jeune fille, alors âgée de 11 ans s'est rendue compte que ce n'était pas normal et qu'elle a décidé de tenir tête à son père. C'est alors qu'aurait débuté des attouchements aux seins et aux fesses du père envers sa fille. La jeune fille aurait déjà parlé de ces gestes à l'infirmière de son école secondaire.

Le supplice de la jeune fille s'est terminée alors que le père a décidé de quitter la famille en 1999. Après une longue discussion avec son père qui lui disait se sentir coupable, avoir des remords et ne pas vouloir briser le noyau familial, elle avait choisi de lui pardonner.

La victime dans cette affaire a par contre changé son fusil d'épaule en novembre 2003 lors d'un souper familial où la nouvelle épouse de son père lui aurait

dit «que ce qu'elle avait vécu n'était pas si pire que cela».

Outre quelques petits détails, l'accusé a corroboré les faits lors d'un témoignage vidéo enregistré la semaine dernière à la suite de son arrestation.

La victime dans cette affaire a subi trois thérapies à la suite de ces événements. Depuis novembre 2003, elle refuse d'entrer en contact avec son père. Ce dernier, qui aurait été abusé dans son enfance, est en thérapie avec un psychologue depuis septembre 2003.

C'est le procureur de la couronne, Me André Campagna, qui représente le ministère public dans cette affaire, alors que la défense est assurée par Me Philippe Gilbert.

La forêt privée: une ressource et une passion



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Que ce soit pour aménager un coin de paradis, gagner sa vie ou développer une essence d'arbre particulière, les propriétaires de forêts privées sont en général des passionnés qui ont à cœur la préservation de cette richesse.

«Nous croyons important de mieux faire connaître la forêt privée et de faire savoir aux gens que les propriétaires consacrent temps et argent pour aménager et protéger cette ressource», indique Jean-Guy Rioux, président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM).

«On veut créer un sentiment de fierté et que nos gens sachent qu'ils peuvent aller chercher de l'aide en tant que petits propriétaires privés», ajoute-t-il.

À l'occasion de la première édition de la Semaine de la forêt privée, qui se déroule jusqu'au 9 mai, le Regroupement a fait appel au comédien Marcel Leboeuf, amoureux de la forêt et propriétaire forestier en Estrie, comme porte-parole.

«Mon grand-père maternel m'a transmis sa passion et, depuis, chaque fois que je me retrouve dans le bois, mon grand-père (décédé en 1991) est avec moi, c'est inimmuable!», raconte le comédien, dont la famille est originaire du Bas Saint-Laurent.

Avec humour, M. Leboeuf a évoqué les différentes péripéties qui l'ont amené à aménager sa forêt pour en tirer entre autres du bois en vue de confectionner des meubles. D'autres producteurs produisent du bois de sciage et de déroulage (pour le contre-plaqué).

Rencontres

«Avec le Groupement forestier Saint-François, on a planté des pins blancs et des peupliers hybrides. La forêt, c'est non seulement un passe-temps, c'est aussi thérapeutique chez moi et, en plus, ça m'a amené à rencontrer des gens passionnants!» a-t-il ajouté.

Divers événements sont prévus dans le cadre de la Semaine de la forêt privée, dont des visites de forêts aménagées, des tournées dans les écoles et une campagne d'affiches «La forêt privée, ma passion!», dans les endroits publics.

Le RESAM, qui compte 130 000 membres au Québec, dont quelque 10 000 en Estrie, veut aussi démystifier le rôle des petits propriétaires forestiers qui, avec 10 pour cent de la superficie de la forêt québécoise, fournissent 20 pour cent de l'approvisionnement, ce qui génère quatre milliards \$ de produits et 35 000 emplois.

«On est passé d'une époque où les agriculteurs étaient les principaux propriétaires forestiers, maintenant c'est plus diversifié et on amène les gens à faire des efforts supplémentaires pour développer la ressource», signale Eugène Gagné, ingénieur forestier et directeur général du RESAM.

Grand comme le N.-B.

Ce dernier signale qu'avec une superficie équivalente à celle du Nouveau-Brunswick, la forêt privée québécoise offre un «potentiel remarquable pour le développement des régions».

Ainsi, illustre-t-il, la productivité des forêts privées est passée de 4,1 millions de mètres cubes, en 1978, à 5,4 millions de mètres cubes, en 2000, une progression de 33 pour cent, grâce aux efforts des groupements forestiers (travaux d'éclaircie, reboisement, traitements sylvicoles, etc.) et du programme d'aménagement du gouvernement du Québec.

Le RESAM prévoit que la producti-

tivité pourrait atteindre 6,8 millions de mètres cubes en 2035, avec les travaux d'aménagement et de reboisement requis.

Les producteurs s'inquiètent toutefois de la diminution de 34,5 millions \$ à 30 millions \$ du Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée, décrétée par le gouvernement du Québec.

«On rappelle que chaque mètre cube de produit c'est 400 \$ de retombées, dont 55 \$ vont dans les poches du producteur. Or, j'ai besoin d'un peu plus pour aménager ma forêt; il faut que les gens comprennent que chaque dollar injecté en forêt privée a des retombées», allègue André Roy, président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

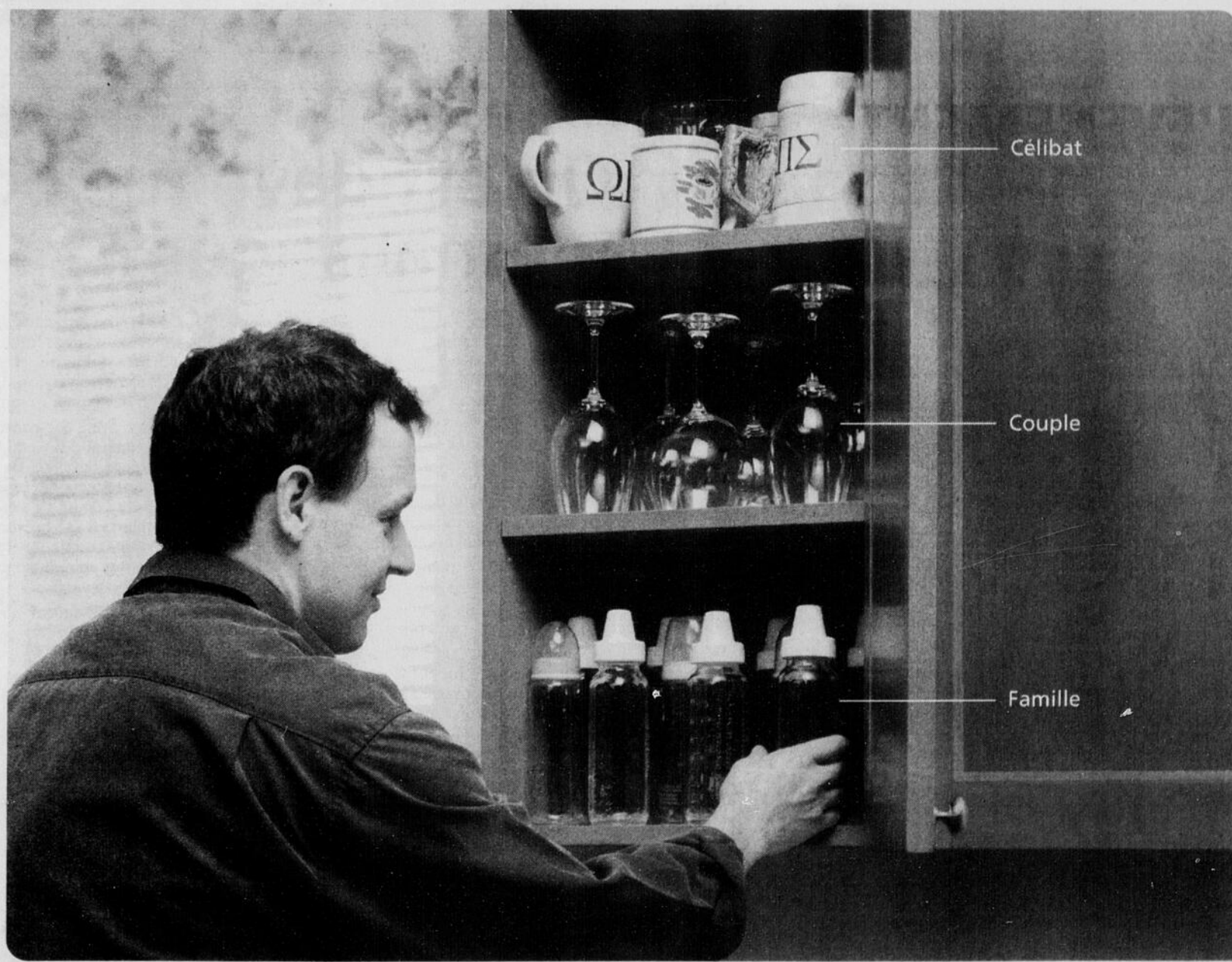
Jean-Guy Rioux, président du RESAM, ajoute qu'«on ne donne pas que de l'argent aux propriétaires: améliorer la forêt privée c'est un choix de société, cette forêt est située dans le sud du Québec, elle est la plus proche de la population et la plus productive».



Imacom, Claude Poulin

À titre de porte-parole de la Semaine de la forêt privée, le comédien Marcel Leboeuf, propriétaire forestier en Estrie, désire communiquer sa passion pour l'aménagement forestier et mieux faire connaître l'importance de la forêt privée au Québec.

La vie change. Optez pour un prêt hypothécaire souple.



Obtenez un taux variable aussi bas que le taux préférentiel TD¹

3,75%²

Taux préférentiel TD en vigueur au 27 avril 2004.

Possibilité de bloquer son prêt à un taux fixe concurrentiel

Choix du terme

Options de remboursement souples

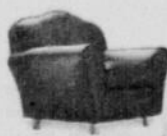
Le Prêt hypothécaire à options souples : Choisissez des options qui répondent à vos besoins

Il se peut que vos priorités changent avec le temps. Voilà pourquoi TD Canada Trust offre le Prêt hypothécaire à options souples^{3*}. Vous pouvez ainsi profiter de toute la souplesse voulue en matière d'options hypothécaires et obtenir les économies que vous recherchez.

Choisissez le taux d'intérêt et la durée qui vous conviennent; un taux variable aussi bas que le taux préférentiel TD ou un taux fixe concurrentiel pendant une période pouvant aller de un an à cinq ans. Vous pouvez même choisir une combinaison de ces deux options.

En outre, les options de remboursement souples vous permettent de rembourser le montant que vous voulez sur le solde impayé de la tranche à taux variable, à la fréquence que vous voulez, sans pénalité. Vous pouvez également choisir de ne payer que les intérêts, chaque mois.

Nous pouvons vous aider à choisir le prêt hypothécaire qui répond le mieux à vos besoins. Vous n'avez qu'à passer à votre succursale TD Canada Trust ou à nous appeler pour fixer un rendez-vous à votre domicile. Il ne vous reste plus qu'à profiter de la vie.



Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 800 604-5777, ou consultez notre site Web à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais.



Canada Trust

Des services bancaires confortables

1. Le taux d'intérêt de la tranche à taux variable peut être aussi bas que le taux préférentiel TD; il fluctue en fonction de l'évolution du taux préférentiel TD. 2. Le taux préférentiel TD peut changer. Certaines conditions s'appliquent. 3. L'offre n'est valable que pour les immeubles résidentiels, et elle est assujettie aux critères d'octroi de crédit de TD Canada Trust. *Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

LÉTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2004-05-03			
04	10	16	20
23	27	28	29
31	32	41	45
47	48	53	55
57	60	62	65
Tirage du 2004-05-03			
688	8159	NUMERO 444582	
Rue de Fortville, Chez vous! Diffusé à 10h, du lundi au mercredi à 18h et le jeudi à 19h 30.			

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

SIDA: il faudrait bien se décider



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

Ou faut-il interpréter différemment les dangers du sida selon les lieux où se trouvent les porteurs du VIH?

Il est vraiment temps que l'on discute froidement de la question. Pour que l'on mette fin à cette attitude de deux poids deux mesures qui semble prévaloir dans divers milieux, selon le lieu, la profession ou la situation des personnes.

Quand on a révélé, il y a quelques semaines, qu'une femme médecin de l'hôpital Sainte-Justine avait opéré des enfants alors qu'elle était porteuse du VIH, ce fut partout l'émoi. Imaginez: si elle avait transmis le sida à de jeunes enfants! Tout de suite, on s'est posé des questions sur les responsabilités du médecin, de l'hôpital, de l'Ordre des médecins et sur tout ce qui pouvait prétendre à la défense de l'éthique.

Sujet on ne peut plus émotif pour les parents et pour leurs enfants. Avec les blâmes qui suivent envers un peu tout le monde. En bref, une majorité affirmait: cette femme aurait dû s'interdire la poursuite de ses activités médicales dès le moment où elle s'est sue atteinte du sida; et ses patrons auraient dû l'empêcher de pratiquer. Dans ce domaine, tolérance zéro.

Mais voilà qu'ailleurs, les règles semblent bien différentes. Aux États-Unis, par exemple, pour un membre du Cirque du Soleil. Rappelons-nous les faits.

Récemment, la direction du très réputé Cirque du Soleil, congédiait le gymnaste Mathew Cusik, un Américain, parce qu'il était porteur du VIH. «Ils (les gens du Cirque du Soleil) m'ont dit que je posais un risque non seulement pour les artistes, mais aussi pour les employés techniques et même l'auditoire», affirme Cusik. Il porte alors plainte auprès de la Commission américaine de l'égalité de l'emploi (EEOC) qui vient de condamner le Cirque à lui verser une compensation de plus de 800 000 \$. Il aurait pu reprendre son emploi, mais il a décliné l'offre.

La direction du Cirque, qui a subi une baisse de réputation aux États-Unis, a reconnu avoir agi «par ignorance». Et pour, éviter qu'elle ne répète la même erreur, elle a retenu les services du Dr Réjean Thomas, spécialiste de la question, comme consultant spécial. Il aura, comme première tâche, à visiter les diverses troupes du Cirque, passant par Las Vegas, Lyon et Amsterdam, pour informer le personnel sur le sida et les hépatites C. Devrait-il commencer par le Québec pour instruire le personnel des hôpitaux et l'ensemble de la population?

Aux États-Unis, la Commission a demandé que la compagnie du Cirque du Soleil adopte une politique de tolérance zéro envers la discrimination dont peuvent être victimes les sidatiques, les séropositifs ou les porteurs d'autres maladies hépatites, avec vérification dans deux ans. Le Cirque était de bonne foi: c'est pour la protection de son personnel, et probablement pour éviter d'éventuelles poursuites de personnes contaminées, qu'il a demandé au gymnaste, avant même qu'il soit devant le public, de se retirer. Mais ces raisons ne vaudront plus: aucune tolérance de discrimination partout aux États-Unis.

Si le même raisonnement s'applique chez nous, il faudra qu'une commission se forme, qu'un tribunal prenne forme, que la loi soit promulguée et que le public soit bien informé qu'on n'acceptera aucune exception. Même dans les hôpitaux.

Le Québec, ou le Canada entier, semble encore bien loin de cette possibilité. L'inquiétude très grande qui s'est répandue au moment de l'incident de Sainte-Justine fait la preuve que l'information sur la maladie, et surtout sur sa transmission, s'appuie davantage sur des fibres émotives que sur des données scientifiques.

Il faut, au plus tôt, une campagne de sensibilisation intensive. Car une tolérance zéro ressemble à un déficit zéro: il faut en connaître les conséquences pour accepter d'en payer le prix.

JEAN CHAREST PASSE LE 1^{ER} MAI SUR LES PLAGES DE NORMANDIE



serge_mercier@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Qu'est devenue l'objectivité journalistique?

Dans l'édition du samedi 1er mai de La Tribune, M. Luc Larochelle, journaliste émérite, étale, comme d'habitude, sa préférence pour la ville fusionnée. Nous sommes habitués à cette position du journaliste vedette.

Il y a quand même des limites, lorsque ce dernier déclare que l'assistance à une réunion, convoquée dans un sous-sol d'église par le comité de défusion du secteur Rock Forest, était si peu nombreuse qu'un professionnel aurait suffi.

Il ne sait absolument pas de quoi il parle puisqu'il n'était pas présent.

S'il avait été présent, il aurait pu se rendre compte comment les représentants du Directeur général des élections étaient mêlés et il lui aurait été possible d'interviewer ces derniers. Les renseignements que nous tentions d'avoir par

lors des émissions radiophoniques et télévisuelles auxquelles il participe. Personnellement, je demande aux dirigeants de La Tribune de nommer un autre journaliste lorsque des informations sur le comité de défusion de Rock Forest sont requises. De préférence quelqu'un qui sait rapporter les informations de façon objective.

Cette rencontre avait été convoquée par le Directeur général des élections, et non par le comité de défusion de Rock Forest, afin de donner certaines directives aux responsables du comité de défusion. D'ailleurs, nous n'avons été prévenus de sa tenue qu'à la dernière minute et seules les personnes inscrites au registre avaient droit d'y assister.

Au lieu de se fier à ce qui lui a été rapporté, M. Larochelle aurait dû me contacter avant de publier son article sous le titre: «Ça me dit de rire».

Il pourrait aussi mesurer ses propos

lors des émissions radiophoniques et télévisuelles auxquelles il participe.

Personnellement, je demande aux dirigeants de La Tribune de nommer un autre journaliste lorsque des informations sur le comité de défusion de Rock Forest sont requises. De préférence quelqu'un qui sait rapporter les informations de façon objective.

Alain Demers

Réplique

La courte rubrique «Ça me dit de rire» est un clin d'œil humoristique de l'actualité, complètement détachée de ma chronique. Elle devrait être considérée comme telle. Sans plus.

Luc Larochelle

Tribune libre

Bien lire une facture: c'est payant

Nous venons de recevoir notre avis de renouvellement pour l'abonnement au TV Hebdo auquel nous sommes abonnés depuis de nombreuses années. Par le passé, l'abonnement était toujours pour un an (52 numéros).

Quand on examine l'avis, on voit bien en évidence le montant à payer, qui est de 56,42 \$ (taxes incluses). Ceux qui gardent des traces de paiements antérieurs, comme nous, ou qui se souviennent à peu près du montant payé l'année précédente, constatent une légère augmentation de 1,60 \$, ce qui apparaît raisonnable.

Mais, quand on examine un peu plus cet avis, ce que plusieurs négligeront de faire certainement, on s'aperçoit que, pour la première fois, pour ce montant, on n'a plus 52 numéros mais seulement 45 numéros! Il y a donc une augmentation plus importante qui est cachée pour qui ne fait pas attention.

De plus, sur cet avis, il y a de la fausse représentation quand on indique «TV Hebdo pour seulement 0,95 \$ par numéro». Or, quand on divise 56,42 \$ par 45 numéros, on obtient plutôt 1,25 \$ par numéro!

J'ai signalé le problème à TV Hebdo par téléphone (1-800-535-8634). On m'a répondu qu'effectivement il y avait eu une modification et que, pour ne pas que le consommateur ait à faire un déboursé important, on avait réduit le nombre de numéros par abonnement! Quand j'ai mentionné que TV Hebdo faisait de la fausse publicité en indiquant que le numéro revenait à 0,95 \$ alors qu'il était en réalité de 1,25 \$, on m'a mentionné que c'était une erreur sur «un certain nombre de factures» et que c'était calculé avant taxes. Mais, on m'a très très rapidement dit, avant même que je ne demande un rabais, qu'on me laisserait mon abonnement 2004-2005 au tarif de l'an dernier! C'est louche et je crois qu'on a voulu intentionnellement bernier le consommateur.

Alors, je vous encourage à réclamer votre rabais à TV Hebdo, même si vous avez déjà payé, en invoquant le précédent mentionné ici. De plus, je vous incite à toujours prendre le temps de bien lire les avis d'abonnements ou toute facture et à garder vos reçus d'une année à l'autre pour pouvoir comparer.

Jean-Marie Dubois
Arrondissement de Jacques-Cartier

La trouvaille de l'année

Depuis quelque temps, des membres du gouvernement du Québec et leurs amis ont trouvé un raccourci démagogique pour nommer les manifestantes et les manifestants des groupes communautaires qui se joignent à des groupes sociaux et syndicaux et autres individus pour manifester leur mécontentement au sujet des politiques gouvernementales.

La trouvaille de l'année, c'est l'expression «les organisations syndicales et leurs alliés» pour tous nous enfiler dans le même sac. Ces manifestations sont aussi qualifiées de «dénunciations brutales et antidémocratiques», le discours des mani-

festants est appelé *enflure verbale, abus de moyens, calomnie et intimidation...*

Pourtant, les syndiqués défendent leurs causes et les groupes sociaux et communautaires les leurs et il est tout à fait trompeur d'essayer de tous nous confondre ensemble afin d'enlever de la crédibilité à nos manifestations. Il est pourtant facile à comprendre que parfois ce sont les mêmes politiques qui heurtent différents groupes: qu'y pouvons-nous?

Parmi les manifestantes et les manifestants, il y a les groupes communautaires, les parents qui soutenaient les garderies à 5 \$, des syndiqués, les chômeurs et chô-

meuses, les personnes assistées sociales et d'autres groupes engagés, ainsi que des personnes qui promeuvent différentes causes humanitaires pour plus de justice sociale... Nous n'allons pas faire chacun notre petite manif, tout de même!

Nous, les membres d'organismes communautaires, aimerions être considérés pour ce que nous sommes et c'est vraiment le moins qu'on puisse dire. Tout groupe citoyen qui s'organise pour s'exprimer en toute liberté a droit au respect et à l'écoute de ses propres revendications dans une démocratie comme la nôtre. On n'a pas à se faire escamoter par des raccourcis fallacieux. C'est bien ce à quoi nous allons travailler encore plus fort, si on nous y oblige.

Aline Dupaul
St-Etienne de Bolton
Membre de la Table de Pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke

Opinions plus

Copier le sujet de la semaine en 10 points Frutiger roman sur 10 points de leading et conserver la dernière partie...

On peut faire parvenir les textes avant le jeudi midi: par télécopieur: 819-564-5480; par courriel: opinionsplus@latribune.qc.ca; ou par la poste: Opinions plus, 1950 rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

Mes excuses aux Bougon

Par son titre «Bande de croches, j'veux dire», la lettre parue dans La Tribune du 10 avril m'a déjoué. Au premier abord, j'ai cru que l'auteur, Guy Lemay, visait la bande de croches impliqués dans le scandale des commandites fédérales.

Mes excuses à la famille Bougon, des anges à côté des escrocs libéraux dirigés par Jean Chrétien et Paul Martin, ex-ministre des finances.

Rodrigue Larose
Saint-Denis-de-Brompton

raient être tentés de prendre position. Ces derniers risquent de se voir refuser des privilèges ou des contrats de la part du gouvernement fédéral, et national au profit d'entreprises plus proches des libéraux de tout acabit.

Ça suffit! Les Québécoises et les Québécois en ont soupé de vos manigances sur leur dos et avec leur argent! Vous avez réussi à en amadouer quelques-uns juste avant le dernier référendum de 1995 en leur faisant croire que vous étiez disposés à réformer le fédéralisme, mais vous vous êtes bien gardés de bouger un seul iota par la suite.

Et nous, Québécoises et Québécois, réveillons-nous! Faisons-nous entendre! Jusqu'où subissons-nous l'humiliation avant de comprendre? Votons pour le Bloc Québécois aux prochaines élections fédérales!

Valéry Martin
Sherbrooke

Guérir les blessures prend du temps



La Tribune, René-Charles Quirion

Elizavet Makayeva et sa fille Zareena Ussama ont échappé à l'enfer de la Tchétchénie. Ils ont été aidés par Andrée Royer et Gérard Laliberté un peu après leur arrivée à Sherbrooke.

Le phare des nouveaux arrivants

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Véritable phare, le Service d'aide aux néo-canadiens (SANC) qui fête cette année son 50^e anniversaire permet aux nouveaux arrivants qui débarquent à Sherbrooke de prendre racine plus facilement dans leur nouvelle terre d'accueil.

«Nous avons le mandat d'accueillir les nouveaux arrivants et de les aider à s'établir. Ils arrivent ici et doivent refaire complètement leur vie», explique la directrice générale du Service d'aide aux néo-canadiens, Mercedes Orellana.

Les services offerts étant différents, qu'il s'agisse de réfugiés, d'indépendants ou de familles parrainées, le Service d'aide aux néo-canadiens demeure constamment à l'écoute de la clientèle immigrante pour faciliter l'intégration à la vie sociale, culturelle et économique, en collaboration avec les différentes ressources du milieu.

«Les réfugiés sont pris en charge dès leur arrivée à l'aéroport à Montréal par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Une fois à Sherbrooke, nous les aidons dans la recherche de logement et à faire leur première épicerie. C'est tout un défi pour ces gens. Plus souvent qu'autrement, ils repartent à zéro», indique Mme Orellana.

Plusieurs sont confrontés à la barrière de la langue, ne connaissant ni le français ni l'anglais. De là l'importance de maintenir les places dans les Carrefours d'intégration linguistique.

«La première démarche pour s'intégrer demeure l'apprentissage du français. C'est le premier emploi des immigrants. Tout va se jouer à ce niveau. Pour plusieurs, la première année est consacrée à apprendre la langue du pays. Les nouveaux arrivants ne peuvent se permettre d'attendre quatre à six mois avant d'apprendre le français. C'est un obstacle majeur à leur intégration, car ils deviennent isolés, ne pouvant communiquer avec personne. Il se crée aussi un décalage entre les parents et les enfants», mentionne Mercedes Orellana, dont le service offre une banque d'interprètes pour aider ces nouveaux arrivants.

En plus de la barrière des langues, les nouveaux arrivants doivent s'adapter aux moeurs du Québec. Ouverture d'un compte en banque, disposition dans les magasins, au supermarché, façon de payer les factures, d'obtenir des services de santé, de payer ses impôts, d'avoir accès aux services de base et connaissance de la ville, autant d'apprentissages que doivent assimiler ces immigrants dans un court laps de temps. Le Service d'aide aux néo-canadiens offre de l'accompagnement aux nouveaux arrivants afin qu'ils s'intègrent plus facilement à la vie quotidienne.

«Nous leur offrons des séances d'adaptation. Il y a aussi le facteur de l'hiver qui entre en ligne de compte. Certains n'ont jamais vu de neige de leur vie. Pour les familles, nous donnons des préparations à la rentrée scolaire», poursuit la directrice du Service d'aide aux néo-canadiens.

Un fossé un peu moins grand

Même s'ils ont été sélectionnés, qu'ils disposent d'une somme pour subvenir à leurs besoins et ont habituellement une certaine connaissance de la langue, les immigrants indépendants ne rencontrent pas moins de difficultés à s'intégrer sur le marché du travail.

«Plusieurs indépendants arrivent ici déçus. Certains mentionnent que le Québec leur avait promis des emplois à leur arrivée, même si ce n'est pas le cas. On doit aider les personnes à gérer leurs déceptions. Par la suite, elles sont intégrées à un processus de recherche d'emploi», indique Mme Orellana.

Le Service d'aide aux néo-canadiens a été fondé en 1954. En 2003-2004, il a accueilli 323 nouvelles familles provenant d'une cinquantaine de pays différents. Plus de 3100 entrevues individuelles ont été effectuées et 45 formations de groupe offertes.



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Il y a de ces blessures qui sont difficiles à cicatriser, même à des milliers de kilomètres de la terre natale où l'armée russe continue de faire régner la terreur.

Parrainées comme réfugiées par le gouvernement du Québec, Elizavet Makayeva et sa fille Zareena Ussama ont été les premières rescapées tchétchènes à s'établir en sol sherbrookoise.

DOSSIER

«Je ne connaissais de ce pays que le livre *Angélique au Québec*. Juste d'être ici c'est un grand plaisir. J'aime la météo, j'aime les gens, j'aime les paysages car ça ressemble un peu à chez nous», indique Mme Makayeva.

Au cœur du génocide que subit le peuple tchétchène, Elizavet Makayeva a vu sa résidence être bombardée à trois reprises et a perdu son mari et ses deux garçons lors de cette guerre que livre l'armée russe au peuple tchétchène, qui demande seulement à demeurer sur ses terres. Rescapée d'un camp de réfugiés en Azerbaïdjan, Mme Makayeva et sa fille ont attendu 20 mois avant d'avoir la chance de refaire leur vie à Sherbrooke.

Même si elles sont maintenant loin des bombardements, le travail pour prendre racine en terre québécoise est loin d'être évident pour ces réfugiées, qui ne connaissent ni la langue ni le mode de vie et n'avaient personne sur qui compter.

«Nous avons essayé rapidement de trouver des gens qui parlaient russe afin qu'elles ne se sentent pas isolées. Il est important de mettre les nouveaux

arrivants en réseau», explique Sylvie Champagne du Service d'aide aux néo-canadiens.

Pendant que des efforts étaient déployés afin de les sortir de leur isolement, Elizavet et Zareena devaient tranquillement s'adapter à leur pays d'adoption.

«Je n'étais même pas capable d'aller acheter du pain. La façon de se procurer des aliments est différente de chez nous. Je prenais mon dictionnaire et je montrais les mots aux gens. J'ai passé plusieurs jours à pleurer sans personne à qui parler. Il n'y avait rien dans notre appartement», mentionne Mme Makayeva.

«C'était comme dans un rêve, car je ne comprenais rien. Nous étions les deux seules personnes. Je me suis perdue à deux reprises dans l'autobus sans pouvoir demander mon chemin», raconte l'adolescente.

Pendant que Zareena fréquentait les classes d'accueil, Elizavet a dû apprendre à composer avec sa nouvelle liberté et les habitudes québécoises.

«J'étais surprise de ne pas voir de policiers et de soldats à tous les coins de rue. Il ne fallait pas me toucher, car c'est interdit dans mon pays de toucher aux femmes. On me souriait et je me demandais pourquoi. J'ai dû m'habituer à votre culture», mentionne Mme Makayeva.

Après plusieurs recherches, le Service d'aide aux néo-canadiens a convaincu Gérard Laliberté et Andrée Royer, des Sherbrookoises, d'aider Elizavet et sa fille à s'intégrer. M. Laliberté se débrouillant avec la langue russe, Mme Makayeva avait maintenant quelqu'un à qui parler.

Profiter de la liberté

«Je suis content que l'on puisse contribuer à les aider à s'intégrer. C'est une première expérience pour nous. C'est surprenant de constater comment nos cultures peuvent être différentes. Il faut prendre conscience de leurs différences et constater à quel point le peuple tchétchène est opprimé. C'est pire que ce que l'on voit à la télévision», mentionne M. Laliberté.

Chirurgienne militaire en Tchétché-

nie, Elizavet Makayeva a mis une croix sur la médecine. Cette dernière, qui a terminé sa francisation, acquiert maintenant de l'expérience afin de parfaire la maîtrise de la langue française avant de se lancer sur le marché du travail.

«Chaque personne immigrante est différente. Cependant, il y en a qui sont plus motivées que d'autres. Ça prend au moins deux ans pour les réfugiés avant d'apprendre le français, guérir leurs blessures et pouvoir intégrer le marché du travail», soutient Sylvie Champagne.

Elizavet Makayeva participera au Buffet des nations du Service d'aide aux néo-canadiens qui se tiendra le 15 mai prochain en tant que représentante de la communauté tchétchène sherbrookoise, comptant maintenant 11 personnes. «J'apprends à profiter de la liberté qui m'est offerte ici. J'ai même fait la paix avec les policiers en les saluant dans la rue. Le plus grand rêve que j'ai demeure d'aider les personnes restées en Tchétchénie. Je souhaiterais écrire un livre pour sensibiliser la communauté d'ici à aider les gens chez nous», espère-t-elle.

Une brasserie pas comme les autres

Brasserie LAC BROMPTON

Profitez de la plus belle place en Estrie sur le bord de l'eau.

Du dimanche au mercredi

15 crevettes

à seulement **7,99\$**

Pis c'est pas de la p'tite crevette!

310, Côte de l'Artiste St-Denis-de-Brompton 846-6226

Nos obligations ont la cote :

1 800 463-5229

Obligations boursières du Québec

Investissez à la bourse, sans le moindre risque pour votre capital.

Capital entièrement garanti.

Rendement selon la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec (Indice Québec-30^{MC}).

Achat à partir de 100\$.

Choix du terme

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 60%	Sans limite de rendement

BONI DE

1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Émission en vente jusqu'au 28 mai

Épargne Placements

Québec

- FIN -

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS ESTIVALES 2004

INSCRIPTIONS POUR LES RÉSIDENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

DATES	HEURES	LIEU
Vendredi 7 mai	17 h à 20 h	École secondaire Montcaim 2050, boulevard de Portland Entrée Portland
Samedi 8 mai	10 h à 12 h	

À compter du lundi 10 mai. Il est possible pour les résidents de l'arrondissement Jacques-Cartier de s'inscrire en passant à nos bureaux au 1380, boulevard de Portland.

Loisirs Sherbrooke Nord inc. vous propose ses activités estivales pour les jeunes de 5 à 15 ans qui auront lieu du 28 juin au 13 août 2004. Voici l'horaire pour les inscriptions.

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES RÉSIDENTS DU GRAND SHERBROOKE

DATES	HEURES	LIEU
À compter du 12 mai	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30	Passer directement à nos bureaux 1380, boulevard de Portland ou téléphoner au 821-5780

Inscription pour les non-résidents de Sherbrooke: à partir du 17 mai 2004

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES! : Information : 821-5780

